

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

COMMUNE DE BAGNES
Enquête publique

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

M. Nico Zijlstra par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour la construction d'un grenier (dossier de régularisation) sur la parcelle n° 21204, folio n° 30, zone mayen, lieu-dit Le Dalay aux Mayens de Sarreyer, coord. 2585570/1102370 (Projet en dérogation à l'art. 23 LC)

M. Ronald et Mme Birgitta Bechtle par le bureau d'architecture Philippe Bruchez pour la modification du projet autorisé n° 427.12 (diminution de volume) sur la parcelle n° 16487, folio n° 92, zone R3, à Médières, coord. 2583305/1104470

MM. Frédéric et Pascal Besse par le bureau d'architecture Philippe Vaudan pour l'aménagement de deux places de parc avec construction d'un mur de soutènement sur la parcelle n° 13624, folio n° 54, zone mayen, lieu-dit Le Seudzay aux Mayens de Bruson, coord. 2582548/1102005

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale
Service des constructions

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.